



Une main d'œuvre étrangère si nécessaire.

Le Préfet de Seine et Marne, et son fidèle ouvrier l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), ont su procurer à 56 réfugié·es un CDD à hauteur du SMIC afin de prêter main forte au secteur agricole en manque de main d'œuvre composée habituellement de 200 000 saisonnier·es, dont 8000 non européen·nes (embauché·es sous contrat OFII).

Dans un premier temps, nous pourrions nous satisfaire du geste d'une telle humanité... démontrant au passage que « les migrants » ne « volent » pas toujours le travail des Français » comme le clament les milieux d'extrême-droite et leurs publics nombreux. Mais ce qu'il nous faut dénoncer ici encore une fois, c'est le mépris des étranger·es en France : leur situation régulière aux yeux du droit Français et des règles de Dublin, ne les met pas à l'abri d'un total cynisme de la part du gouvernement.

A ce jour, la moitié de l'économie serait paralysée, les demandes de chômage partiel se multiplient d'un côté tandis que de l'autre, on ne compte plus les témoignages de menaces de licenciement de la part des patrons, petits ou grands. C'est dans ce climat délétère qu'est apparu le « réfugié sauveur sous CDD » ; Pour combien de temps ? Aux premières heures du « déconfinement », elle et ils seront malheureusement sans doute remercié·e·s.

Paris, le 3 avril 2020.